

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1265

présenté par

M. Becht, Mme Magnier, Mme Lemoine et M. Ledoux

à l'amendement n° 751 de la commission des finances

ARTICLE 42 F

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.